



## Les enjeux

La candidature du paysage culturel de l'élevage bovin charolais au patrimoine mondial est un véritable projet d'avenir pour le Charolais-Brionnais largement dédié à l'élevage des bovins. Elle comporte des enjeux à la fois paysagers, patrimoniaux, économiques et socio-culturels.

### #Des enjeux paysagers :

La candidature au patrimoine mondial est d'abord destinée à préserver un paysage culturel lié à l'élevage à l'herbe des bovins charolais présentant une valeur universelle exceptionnelle. Le plan de gestion permettra d'accompagner les évolutions du paysage et de l'architecture locale, le développement des exploitations agricoles et des villages tout en permettant de conserver des éléments caractéristiques de ce paysage.

### #Des enjeux patrimoniaux et culturels :

La candidature permet aussi de conserver un patrimoine et des savoir-faire liés à l'élevage et à l'entretien du bocage. Le bâti agricole est un attribut essentiel du paysage culturel. Sa préservation passe par sa connaissance qui elle-même repose sur un inventaire qui a mis en évidence des ensembles remarquables, dont certains pourront faire l'objet d'une protection au titre des Monuments Historiques pour être transmis aux générations futures, comme témoins de l'évolution des pratiques agricoles.

Les acteurs du label « Pays d'Art et d'Histoire du Charolais-Brionnais » sont des interlocuteurs privilégiés pour expliquer le Bien aux publics. A travers ses actions de sensibilisation, ? visites guidées, conférences, animations, expositions et publications ? , il transmet au public la VUE du paysage culturel de l'élevage bovin.

### #Des enjeux économiques :

L'inscription prend en compte l'élevage dans l'évolution du territoire et doit contribuer à entretenir les espaces dédiés à l'activité agricole. Le Charolais-Brionnais compte 170 000 hectares de surface agricole utile (SAU) dont plus de la moitié sont des surfaces toujours en herbe (77%). Les 2 000 exploitants présents sur le territoire conduisent le plus grand troupeau allaitant de France qui rassemble 286 000 bovins. Le travail des éleveurs permet d'entretenir un paysage de bocage d'une grande qualité et les éléments qui le composent (prairies, haies, arbres, systèmes hydrauliques, etc.) et de contribuer au maintien de la biodiversité.

L'inscription renforcera la notoriété des productions agricoles locales. Plus de 1 500 exploitants sont déjà

engagés dans des démarches qualité telles l'AOP " Boeuf de Charolles ", l'IGP Charolais de Bourgogne, les labels rouges ou l'Agriculture Biologique, garantissant ainsi des pratiques d'élevage traditionnelles. L'inscription permettra aussi de développer l'économie touristique, sous réserve d'une volonté et d'une mobilisation locale, et d'initier un tourisme respectueux du paysage et de l'élevage bovin.

#Des enjeux socio-culturels :

Une candidature au patrimoine mondial est créatrice de lien social. L'un des objectifs de la démarche est de faire participer les habitants au projet, de leur faire prendre conscience du paysage exceptionnel dans lequel ils évoluent et de la nécessité de le préserver. L'inscription doit permettre de développer la compréhension du Bien et de le transmettre aux générations futures.